



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
OUVERTE N° 01/DETLCAM/DCEEET/SEP/2026

- **Objet** : les études architecturales et suivi des travaux d'aménagement de l'Ecole Sid Zouine, à la commune de Sid Zouine à Marrakech, Région de Marrakech Safi ;
- **Maître d'ouvrage** : Direction de l'Enseignement Traditionnel et de la Lutte Contre L'Analphabétisme dans les Mosquées ;
- **Date d'ouverture des plis** : Le **30/06/2026 à 11h00** ;
- **Lieu d'ouverture des plis** : le bureau du Chef de la Division de Construction et d'Equipement des Etablissements d'Enseignement Traditionnel à la Directeur de l'Enseignement Traditionnel et de la Lutte Contre l'Analphabétisme dans les Mosquées, sise à 44 avenue Alaouyine et impasse Lisbonne, Hassan Rabat ;
- Les journaux ayant publié l'avis de publicité :
 - **LE MATIN DU SAHARA** N° 18487 du 21/05/2026 ;
 - **SAHARA ALMAGHRIBIA** N° 12416 du 21/05/2026 ;
- **Date de publication au portail des marchés publics** : Le 21/05/2026.
- Les journaux ayant publié l'avis de report de publicité :
 - **LE MATIN DU SAHARA** N°18496 du 05/06/2026. ;
 - **SAHARA ALMAGHRIBIA** N° 12426 du 05/06/2026 ;
- **Date de publication au portail des marchés publics de l'avis de report** : Le 05/06/2026.
- **Liste des concurrents ayant déposé leurs plis** :
 - Société d'Architectes « **ATELIER AZUR SRAIRI SARL** » ;
 - Société d'Architectes « **YG WORKS SARLAU** » ;
 - Groupement des Architectes « **MOHAMMED AMRANI ABOUROUH ARCHITECTE** » et « **ATELIER AMRANI ABOUROUH SARLAU** » ;
 - Société d'Architectes « **MK. ARCHIGRAMME SARLAU** » ;
 - Société d'Architectes « **BMS ARCHITECTE SARLAU** ».
- **Liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et propositions techniques** :
 - Groupement des Architectes « **MOHAMMED AMRANI ABOUROUH ARCHITECTE** » et « **ATELIER AMRANI ABOUROUH SARLAU** » ;
 - Société d'Architectes « **MK. ARCHIGRAMME SARLAU** » ;
- **Liste des concurrents admis sans réserve** :
 - Société d'Architectes « **ATELIER AZUR SRAIRI SARL** »
- **Liste des concurrents admis avec réserve** :
 - Société d'Architectes « **YG WORKS SARLAU** » ;
 - Société d'Architectes « **BMS ARCHITECTE SARLAU** ».

- Le taux d'honoraires des architectes :

CONCURRENT	TAUX D'HONORAIRES
Société d'Architectes « ATELIER AZUR SRAIRI SARL »	4%
Société d'Architectes « YG WORKS SARLAU »	3%
Société d'Architectes « BMS ARCHITECTE SARLAU »	4%

- Liste des concurrents écartés : Néant ;
- Concurrent retenu :

CONCURRENT	NOTE GLOBALE
« YG WORKS SARLAU »	75.754

- Justification du choix de l'attributaire : la note globale la plus avantageuse ;
- Date d'achèvement des travaux du Jury : Le 24 Juillet 2026

Fait, à Rabat, le 24 Juillet 2026

Signature et cachet du Maître d'Ouvrage

Sous Ordonnateur
 Directeur de l'Enseignement Traditionnel
 et de la Lutte Contre l'Analphabétisme
 dans les Mosquées
 Signé : M'barek BATHA